



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n°38/2023**
concernant une demande de crédit de CHF 237'320.– TTC destiné à l'investissement dans une installation photovoltaïque intégrée et dans l'infrastructure pour l'électro-mobilité du bâtiment « Source Vive » route de la Gare 10

Date séance: 15 mai 2023

Présents: La municipalité au complet ainsi que la commission des finances au complet.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Énergie et Climat Communal (PECC) visant à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et à réduire notre empreinte carbone. Actuellement, le bâtiment « Source Vive » présente des lacunes en matière d'approvisionnement en énergie renouvelable avec un panneau thermique hors service depuis plus de deux ans.

Suite à une analyse approfondie réalisée par l'entreprise Easy Sun, la recommandation est de remplacer l'ensemble des panneaux thermiques défectueux par une installation photovoltaïque intégrée avec les produits Freesuns SOLARIS™. Cette solution permettra de maximiser la production d'énergie locale et d'utiliser le modèle d'autoconsommation « RCP », offrant ainsi des avantages tarifaires aux utilisateurs et permettant un amortissement plus rapide des installations.

La proposition inclut l'installation de tuyaux caloporteurs sous les tuiles afin d'alimenter l'installation thermique existante, renforçant ainsi l'efficacité énergétique du bâtiment. Par ailleurs, l'installation dans le garage d'un rack « Neovak » permettra aux locataires d'installer des bornes de chargement pour leurs véhicules électriques, favorisant ainsi le développement de l'électro-mobilité.

Le montant du crédit demandé s'élève à CHF 237'320.– TTC, couvrant les coûts de l'installation photovoltaïque, de l'équipement, de la pose, de la démolition, de la mise en place du caloporteur thermique, de l'infrastructure pour l'électro-mobilité ainsi que des divers et imprévus. Il est important de souligner que des subventions de Pronovo et du canton pour l'électro-mobilité permettent de réduire le coût total du projet à CHF 218'605.17 TTC.

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch



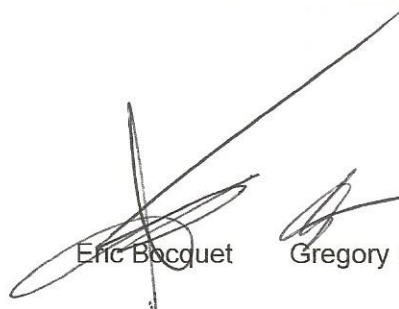
Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil:

1. d'approuver la demande de crédit de CHF 237'320.- TTC destiné à l'investissement dans une installation photovoltaïque intégrée et dans l'infrastructure pour l'électro-mobilité du bâtiment « Source Vive » route de la Gare 10.
2. de financer cet objet par la trésorerie courante et de l'amortir sur 10 ans via le compte 9282.14 «intérêt public».

Fait à Genolier le 24 mai 2023



Eric Bocquet



Gregory Favre



Karine Kalcic



Olivier Rochat



Frédéric von der Weid
Rapporteur

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch